



Association Martiniquaise pour la Promotion de l'Industrie

Centre d'affaires - Bât. Pierre - Californie - 97232 Lamentin / Tel : 0596 50 74 00 - Fax : 0596 50 74 37
industrie@ampi.mq - : www.industriemartinique.com -

COMMUNIQUE DE PRESSE : La production locale et ses emplois sont attaqués !

Qui connaît la FERDI ? (Fondation pour les études et recherches sur le développement international) ? Située à Clermont Ferrand, cette Fondation est spécialisée dans la compréhension des questions économiques relatives aux pays émergents et en développement, en particulier les pays les moins avancés (PMA) et les pays francophones.

Dans France-Antilles Martinique du 19/05/2020 et dans d'autres médias ensuite, ce sont donc deux experts de cette Fondation qui se sont penchés sur la question de l'octroi de mer, lit-on à la demande de Bercy (qui compte 5 000 agents sur le site de Paris).

De quel (s) Ministre (s), Secrétaire (s) d'Etat s'agirait-il donc ?

- Ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire et Agnès Pannier-Runacher – Secrétaire d'Etat auprès du ministre ?
- Ministre de l'Action et des Comptes publics, Gerald Darmanin et Olivier Dussopt – Secrétaire d'Etat auprès du ministre ?

Comment en pleine crise Covid 19, inédite, le gouvernement peut-il laisser sortir un tel rapport à charge qui assassine non pas exclusivement l'octroi de mer, mais s'en prend directement à la production locale et aux finances des communes et de la CTM ! En évoquant avec force poncifs les défauts de l'octroi de mer dont le salut passerait par une nouvelle TVA en remplacement.

Alors que nos populations ont pu en raison de la réactivité, la capacité d'anticipation et de stockage de la production locale, s'approvisionner de manière satisfaisante en produits de première nécessité (fruits et légumes, produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien), fabriqués et produits localement.

De même nos industries en milieu insulaire ont réussi le pari de s'adapter à la situation Covid_19 en réussissant en peu de temps à produire des solutions et gels hydro-alcooliques à partir d'alcool de canne, des masques (avec une future montée en puissance considérable), des équipements de protection individuels divers. Le recyclage des déchets et la production d'énergie n'ont pas été interrompus.

Dans quelle situation explosive serions-nous si nous avions été à la merci d'arrivages de fret aérien au compte-gouttes de farine, œufs, produits laitiers, riz, fruits et légumes, viandes et poissons, eaux de source et autres boissons, produits d'hygiène, d'entretien et équipements de protection ? Nos économies n'ont-elles pas démontré leur résilience grâce à l'ensemble des dispositifs leur permettant de demeurer compétitives, dont les exonérations d'octroi de mer dont elles bénéficient pour certains produits ?

Nos industries en milieu insulaires n'ont-elles pas démontré leur utilité à l'instar de déclarations réitérées du Président de la République et de son gouvernement à propos de l'indispensable densification du tissu industriel dans l'hexagone ?

Déclaration du Président de la République du 31 mars 2020 depuis l'entreprise Kolmi-Hopen (qui produit des masques chirurgicaux et FFP2)

« ... Il nous faut aussi, et à mes yeux aujourd'hui avant toute chose, produire davantage en France, sur notre sol. Produire parce que cette crise nous enseigne que sur certains biens, certains produits, certains matériaux, le caractère stratégique impose d'avoir une souveraineté européenne. Produire plus sur le sol national pour réduire notre dépendance et donc nous équiper dans la durée ».

« ... Partout où nous avons des sites de production français, de monter en volume, d'embaucher, de pousser davantage nos capacités et de créer aussi de nouvelles capacités de production ».

« C'est un engagement exceptionnel que nous soutenons. Le jour d'après ne ressemblera pas aux jours d'avant. Nous devons rebâtir notre souveraineté nationale et européenne. Nous avons commencé avant la crise et vous m'avez souvent entendu vous en parler. Nous avons passé des réformes qui permettent à notre pays d'être plus compétitif mais il nous faut retrouver la force morale et la volonté pour produire davantage en France et retrouver cette indépendance.

C'est ce que nous commençons de faire avec force courage sur les produits de première nécessité pour cette crise. C'est ce que nous continuerons à faire le jour d'après. »



Association Martiniquaise pour la Promotion de l'Industrie

Centre d'affaires - Bât. Pierre - Californie - 97232 Lamentin / Tel : 0596 50 74 00 - Fax : 0596 50 74 37
industrie@ampi.mq - : www.industriemartinique.com -

Le 17 avril, le Président de la République déclarait à nouveau publiquement : « *Merci à nos agriculteurs engagés pour continuer à produire et à nous nourrir. Ensemble nous allons rebâtir notre indépendance agricole.* »

Lundi 18 mai, lors de la conférence de presse commune avec la Chancelière allemande, il a réitéré ses propos : « *Nous devons réduire notre dépendance à l'extérieur dans les secteurs stratégiques comme la production de médicaments, protéger nos entreprises, être plus ambitieux pour attirer ou relocaliser les investissements clés.* »

Tandis qu'à l'Assemblée Nationale, Agnès Pannier-Runacher, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, déclarait : « *Nous pouvons être fiers de notre industrie et de la mobilisation dont elle a fait preuve tout au long de la crise sanitaire. Il n'y a pas besoin ni de réquisition, ni de nationalisation pour la mobiliser. Nous devons maintenant reprendre la main sur notre souveraineté industrielle.* »

Nos industries en outre-mer ne feraient donc pas partie du paysage industriel français et seraient exclues du champ des déclarations gouvernementales ? Elles ont démontré leur capacité à faire face, à s'adapter, à innover. Et elles se font assassiner par des « experts » qui n'ont pas pris la peine de se déplacer, venir à notre rencontre et se frotter à nos réalités et contraintes de terrain (*ndlr le rapport est daté du 25 mars, le confinement date du 17 mars*), plutôt que de rester dans leur tour d'ivoire du Puy de Dôme. Alors que la Commission européenne d'une part (DG TAX SUD) et les ministres de l'Economie, de l'Action et des Comptes publics et de l'Outre-mer ont diligenté des missions sur l'octroi de mer au quatrième trimestre 2019, dont les experts sont venus visiter nos sites de production et échanger avec nous.

Ce ne sont pas des méthodes et des solutions crédibles et sérieuses.

Ainsi ce rapport propose de remplacer l'octroi de mer par une TVA identique à celle existant au niveau national.

Cette solution pourrait miraculeusement faire baisser les prix, tout en augmentant l'emploi.

Nous voulons rappeler que l'instauration d'un taux réduit de TVA (de 19.6% à 5.5%) sur la restauration par le gouvernement Fillon en 2009 a surtout profité aux restaurateurs et non aux consommateurs qui ont vu leurs notes baisser de 1.9 % en moyenne ⁽¹⁾. Les patrons de restaurants ont capté 55,7 % des gains réalisés, bien davantage que les 33 % qu'ils étaient censés obtenir. De quoi ainsi augmenter de 24 % leur bénéfice.

Ainsi donc une suppression de l'octroi de mer ne garantirait absolument pas une répercussion immédiate et intégrale sur les prix !

De même que la création d'emplois qui résulterait de leurs scénarios se ferait dans les services au détriment de l'emploi productif dont ils n'ont cure.

On retournerait à une économie de comptoir sous prétexte que le modèle de création de valeur ajoutée et d'emploi par l'import-substitution est obsolète.

Dans un premier temps, vous trouverez ci-après notre Tribune de l'AMPI (« *Rapport FERDI sur l'octroi de mer : les masques tombent ! Tentative de hold-up de Bercy !* ») ; Nous voulons nous insurger contre la manière et les conditions dans lesquelles cette étude a été menée dans le seul but de s'attaquer frontalement à nos productions locales. Nous aurons également l'occasion de nous exprimer sur ce sujet de manière pédagogique durant les prochaines semaines.

Nous avons co-signé un courrier à l'adresse du Premier ministre avec nos homologues des MPI Guadeloupe et Guyane ainsi que de La Réunion (ADIR) que nous vous communiquons également. Nous lui demandons de bien vouloir nous confirmer la doctrine du Président de la République *s'engageant* « *à préserver la stabilité du système de l'octroi de mer* » lors de son déplacement à La Réunion en octobre 2019.

Nous ne nous laisserons pas intimider et en appelons à nos Parlementaires, à nos élus de la Collectivité Territoriale et des EPCI ainsi qu'à nos Maires, compte tenu des enjeux et des incidences pour nos productions et pour les finances des collectivités des Outre-mer.

Le Lamentin le 26 mai 2020

Josiane Capron, Présidente et les membres du Comité directeur de l'AMPI,
Au nom de l'ensemble des adhérents industriels.

⁽¹⁾ Etude IPP (Institut de Politiques Publiques) – 2009